

Source : <https://www.goodplanet.info/debat/2018/03/14/pierre-cannet-du-wwf-france-le-climat-constitue-la-menace-de-trop-pour-la-biodiversite/>

Téléchargement 17 03 2018

Pierre Cannet du WWF France : « le climat constitue la menace de trop pour la biodiversité

»

Publié le : 14 03 2018



Tortue caouanne (*Caretta caretta*) nageant au large de la Grèce © Michel Gunther / WWF

Dans une étude publiée aujourd'hui dans la revue scientifique *Climate Change*, des chercheurs de l'université d'East Anglia et le WWF (Fonds mondiale pour la Nature) étudient l'impact sur la biodiversité des changements climatiques en fonction de plusieurs scénarios d'évolution du climat. Dans 35 régions étudiées, la hausse des températures s'accompagne d'un risque croissant pour les espèces sauvages. Dans le pire des scénarios, une hausse de 4,5 degré Celsius des températures se menacerait d'extinction la moitié des espèces. Pierre Cannet, responsable des programmes Climat, Énergie et Villes durables au WWF France a répondu à nos questions sur l'étude [La Nature face au choc climatique](#).

Dans les grandes lignes, que disent l'étude *La Nature face au choc climatique* et l'article sur *Les implications de l'accord de Paris pour la biodiversité* paru dans la revue scientifique *Climate Change* ?

Les scientifiques ont établi 3 scénarios d'évolution du climat jusqu'en 2080. Le scénario du laisser-faire conduit à une hausse de 4,5 degrés Celsius de la température. Celui des engagements pris à la COP21 de Paris se traduit par 3,2 degrés Celsius d'augmentation et enfin l'application maximale de l'Accord de Paris vise à maintenir en dessous des 2 degrés l'élévation des températures. Les modélisations montrent qu'un réchauffement climatique de 4,5 °C met en péril la moitié des espèces. Ce risque est réduit de moitié (soit 25 % des espèces menacées) si le dérèglement du climat est maintenu à 2 °C. En Amazonie et sur plateau des Guyanes, 4 plantes sur 10 seraient ainsi menacées d'extinction. Le climat constitue la menace de trop pour la biodiversité. C'est l'ultime coup porté aux joyaux de la biodiversité mondiale déjà menacées par ailleurs. Plus proche de chez nous, un tiers des espèces de plantes, d'amphibiens et de mammifères de la Méditerranée, dont 3 espèces de tortues

marines emblématiques, sont menacées si aucune possibilité d'adaptation ne leur est laissée.

Quelles sont les conclusions à tirer de cette étude qui montre qu'en cas de changement climatique non-maitrisé 50 % de la biodiversité de certaines régions serait menacée d'extinction en 2080 ?

Les conclusions vont au-delà du scénario de 4,5 °C, l'objectif de 2 °C limite la casse. Mais, un réchauffement climatique limité à 2 degré reste aussi un climat de 2 degré de trop pour de nombreux groupes d'espèces dont les plantes, les amphibiens et les reptiles. Ces groupes auront du mal à s'adapter et à se déplacer. Avec une température mondiale qui a augmenté d'un degré Celsius depuis l'ère industrielle, nous observons déjà des problèmes de nidification et de pontes pour les tortues. Le sable trop chaud conduit à un déséquilibre des sexes avec plus de naissances de femelles que de mâles ou encore à moins de ponte.

Même si seulement 25 % ou 33 % des espèces sont menacées à cause d'un réchauffement maîtrisé avec l'Accord de Paris, cela reste trop. L'année 2018 doit conduire à relever l'ambition sur le climat avec la COP24 qui se tiendra en Pologne. Tous les efforts doivent se concentrer pour aller plus loin dans les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et la sortie des énergies fossiles.

Enfin, les mesures de conservation de la biodiversité seront-elles inefficaces si rien n'est fait pour le climat ?

Exactement. Les corridors et les refuges sont pourtant des mesures efficaces qui permettent de réduire la menace, mais seulement si les espèces peuvent se déplacer et trouver des régions adaptées à leurs besoins.

Alors, comment intégrer la protection de la biodiversité aux discussions sur le changement climatique ?

Même si notre étude isole le climat comme facteur de menace sur la biodiversité, dans les faits il n'est pas possible de l'isoler des autres menaces. La protection des habitats et des écosystèmes joue un rôle majeur pour le climat car ce sont des puits naturels de carbone qui séquestrent une partie des gaz à effet de serre. Les milieux naturels doivent être repensés dans contexte de lutte contre le changement climatique et cela sera discuté lors de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) en 2020 en Chine. Or, les objectifs d'Aichi de protection de la biodiversité, fixés en 2010, ne seront pas tous atteints en 2020. Nous demandons, pour le bénéfice de tous, que la Nature revienne en tête de l'agenda politique.

Est-il encore possible d'agir ?

D'après les rapports du Giec (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), il s'avère possible d'amorcer une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour que la planète se ne se réchauffe que de 1,5 °C. Les solutions existent, sont connues et commencent à se déployer. Il s'agit des énergies renouvelables, de se déplacer moins et mieux, de revoir nos modes de consommation. Il faut que les gouvernements poussent ces solutions pour accélérer la transition.

Concrètement quelles mesures d'adaptations faudrait-il prendre pour préserver la biodiversité dans les régions concernées ?

C'est du cas par cas. S'agissant des tortues, il faut protéger les sites de nidification et de ponte, en opérant, par exemple, des transferts vers des zones plus élevées où le sable est plus frais. Au Belize, la

réintroduction des espèces de coraux est expérimentée afin de reconstituer des récifs.

Au niveau mondial, la lutte contre la déforestation est prioritaire. Elle concerne le commerce du bois provenant de régions menacées et l'arrêt de l'extension des terres agricoles. Elles sont gagnées en défrichant des forêts riches en biodiversité et qui stockent du carbone. Cela passe par la mise en place de certification sur la provenance du bois ou de notre alimentation, en particulier le soja.

Propos recueillis par Julien Leprovost